Avertissements Agricoles DLP 96 1223

Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

Bourgogne et Franche-Comté

Bulletin n° 18/96 - 27 juin 1996

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. de Thise - BP 989
25022 - BESANCON Cedex
Tél : 81.80.10.71 - Fax : 81.88.27.77

Grandes Cultures

Imprimerie du SRPV Bourgogne - Le Directeur-Gerant : G. RIFFIOD - CFPPAP n° 1700 AD - © SRPV 1986 - ISSN : 0758-2374

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I. Nord - BP 177
21205 - BEAUNE Cedex
Tél : 80.26.35.45 - Fax : 80.22.63.85

BLE

Stade : Grain laiteux à grain farineux.

Pucerons

Le pourcentage d'épis porteurs reste bien inférieur au seuil d'intervention (Franxault : 18 %, Binges : 17 %,...) et la plupart des blés sont en fin de sensibilité : les interventions ne sont plus justifiées. Seules restent à surveiller, jusqu'au stade pâteux, les parcelles tardives de l'Yonne.

POIS

Stade : Gousses pleines à début maturation.

Tordeuses

Les captures se sont poursuivies avec une intensité assez importante jusque fin de semaine dernière puis se sont ralenties avec la dégradation des conditions météorologiques.
Les interventions ont dû être réalisées sur les parcelles situées à proximité de précédent pois. Un traitement n'est actuellement plus justifié.

TOURNESOL

Stade : Les parcelles les plus avancées sont au stade E4 (Bouton de 5 à 8 cm) voire toutes premières fleurs en Franche-Comté, Sud Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Les plus tardives à B4 (4 feuilles vraies) dans l'Auxerrois...

Chenilles défoliatrices

Plusieurs espèces présentes depuis le 20 juin : Vanesse du chardon en Franche-Comté, dans l'Yonne (Euvanessa spp., noctuelles défoliatrices...) où les dégâts sont quelquefois spectaculaires : trous arrondis dans les feuilles à tous niveaux et très rarement limbe totalement détruit. La Nièvre est localement concernée.

Préconisations :

. Franche-Comté : Ne pas traiter.

. Nièvre, Yonne : Il peut être nécessaire d'effectuer un traitement avec des produits homologués "noctuelles" (ex : Fastac à 0,2 l/ha, Cymbush, Cerbère, Klartan à 0,3 l/ha, Karaté vert à 0,15 l/ha, Karaté Xpress à 0,15 kg/ha...) en privilégiant le *Bacillus Thuringiensis* sur des chenilles jeunes (1 à 2 cm) compte tenu de la présence de coccinelles. Les chenilles plus âgées, en fin de cycle, sont moins sensibles et disparaissent spontanément à cause de la nymphose.

Phomopsis

Aucun risque avant plusieurs jours de pluie dans les secteurs de Sens, Savigny, Bléneau (Yonne). Reste de l'Yonne, Nièvre : Des projections, suivies de contaminations limitées ont pu avoir lieu.
Des projections suivies de contaminations de faible intensité ont eu lieu du 20 au 24 juin sur les secteurs de Beaune (21), Cugney (70) et Chamblay (39). Aucun symptôme sur feuilles des contaminations de début juin n'est encore facilement observable, ils peuvent apparaître dans les jours qui viennent.

Préconisations : Les risques sont assez limités. Les décisions de traitement doivent tenir compte de la durée d'action des produits déjà positionnés, du contexte pédoclimatique, favorable en limons en fond de vallée, sensibilité variétale. Les parcelles tardives dépassant 12 feuilles, en situations à risque, peuvent être traitées avec un produit homologué, curatif.

Phoma

Symptômes bien visibles sur les 4-5 feuilles du bas dans certaines parcelles (Yonne) : Bord de feuilles marron, taches arrondies, tout début de taches à l'insertion pétiolaire des feuilles détruites. **Pas d'intervention.**

MAIS

Stade : 10 feuilles à 15 feuilles et 80 cm à 1,6 m de hauteur.

Pyrale

Evolution en cage d'élevage : Le vol a débuté, mais de façon modérée, le 21 juin à Beaune et le 22 juin à Dannemarie. Le pourcentage de nymphose dans les deux cages est respectivement de 12 et 24 % ce qui est faible et qui laisse pressentir un pic de vol peu précoce.

Suivi au champ : Le vol a maintenant démarré dans l'ensemble des secteurs avec de nombreux débuts de vol les 21 et 22 juin ; cependant à ce jour aucune ponte n'a été observée. Celles-ci devraient commencer ces tous prochains jours (cf tableau).

Rappel de la stratégie de lutte contre la pyrale : La protection repose classiquement sur un traitement dont la persistance ne dépasse pas les 3 semaines face à un vol qui est étalé dans le temps : du 15 juin à début août. Le positionnement optimal vise



TOURNESOL

Chenilles défoliatrices : Traitement ponctuellement nécessaire.

MAIS

Pyrale : Périodes d'intervention.



à atteindre la majorité du vol tout en éliminant si possible les première chenilles écloses.
Les autres stratégies utilisables sont les trichogrammes qui visent les pontes fraîches et les pyréthrinoïdes liquides au stade limite passage tracteur qui est une intervention préventive (c'est la dose qui fait la rémanence).

Captures de pyrale dans les pièges

Secteurs	Début du vol	Captures cumulées au 26/06
21 Flammerans	-	0
Epoisses	19/6	3
25 Dannemarie/Crête	22/6	3
Sauvagney	-	0
Présentevillers	21/6	-
39 Annoire	12/6	2
St Aubin	24/6	1
Vaudrey	13/6	1
Santans	-	0
Thervay	-	0
58 Entrains/Nohain	14/6	7
Mont et Marré	17/6	12
70 Chenevrey	14/6	3
Cugney	-	0
Montseugny	17/6	2
Lavoncourt	21/6	1
Amance	18/6	1
Villargent	21/6	2
71 Chatenoy	21/6	3
La Chaux	-	0
La Chapelle de Guinchay	19/6	2
Charolles	21/6	3
89 Champlost	21/6	1
Carisey	21/6	9
Cuy	21/6	12
90 Bessoncourt	-	0

Préconisations :

. Secteur de la vallée du Nohain (Nièvre) : Commencer les interventions dès la première semaine de juillet.
. Secteurs de précocité normale : La date d'intervention optimale se situera du 5 au 10 juillet.
. Secteurs tardifs (Nord Haute-Saône, Belfort, plateaux du Doubs et du Jura,... : Intervenir entre le 8 et le 14 juillet.

Pucerons

Les populations augmentent, mais de façon modérée. Il s'agit essentiellement de *Sitobion avenae* qui migre actuellement depuis les blés : on observe des petites colonies de 10 à 20 pucerons.
L'autre espèce présente est le *Métopolophium dirrhodum* (ou puceron vert) avec de très petites colonies de l'ordre de 2 à 5 individus.
Rappel sur la nuisibilité des pucerons : Tous se nourrissent de la sève des plantes mais cette nuisibilité directe reste faible.
Sitobion avenae : Jusqu'à présent cette espèce semble peu nuisible, des populations allant jusqu'à 500 individus par plante ne provoquent pas de dégâts. Des études portent actuellement sur l'effet des viroses (virus de la jaunisse nanisante) sur le maïs.
Metopolophium dirrhodum : Cette espèce possède une salive toxique qui peut entraver la croissance et provoquer des décolorations mais surtout en cas de pullulation sur jeunes maïs.
Rhopalosiphum padi : Cette espèce apparaît généralement à partir de juillet. Les dégâts proviennent de piqûres sur soies, et de développement de fumagine sur le miellat. La période de sensibilité s'arrête trois semaines après la fécondation. C'est cette espèce qui est à surveiller notamment lorsque la protection anti-pyrale a été réalisée avec une pyréthrinoïde liquide.
Préconisations : Le niveau actuel des populations ne justifie pas d'intervention spécifique vis-à-vis des pucerons d'autant que la faune auxiliaire s'installe fortement (oeufs et larves de coccinelles, oeufs de chrysopes,...).

Les deux premières lignes de la page 2 du numéro précédent (AA n° 17 du 19 juin 96) n'ayant pas été imprimées nous reproduisons ci-dessous l'intégralité du paragraphe correspondant (hors préconisations). "**Ravageurs du pois** : Le vol de pucerons à la tour d'Auxerre reste limité. La présence d'auxiliaires (larves *de syrphe) freine le développement des populations ; par ailleurs les pois vont arriv*er à un stade où la sensibilité à ce parasite est moindre. Par contre les captures de tordeuses ont encore été nombreuses cette semaine et le nombre de captures cumulées atteint fréquemment le seuil d'in*tervention (cf tableau), notamment sur les parcelles voisines d'un précédent pois.*"